

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0052724

Optique 14746  Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1135

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Date de naissance : 01.01.1947

Adresse : Résidence ENNAJD IM 22 APR 233

Avenue STENDHAL CASABLANCA

Tél. : 0522254179

Total des frais engagés : 188,30 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr HASSANI Redouane  
Spécialiste ORL-Chirurgie  
Cervico Faciale  
511, Bd Al Qods Rés. les Jardins  
Qods California, Appt 14 Ain Chock  
Casablanca - Tél : 05 22 52 69 78

Date de consultation : 30/01/2023

Nom et prénom du malade : ELLAKHDI ABDELMAWAÏD Age : 76

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : C

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : M 01 FEV 2023 R ACCUEIL A. AARIZA

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 30/01/2023

Signature de l'adhérent(e) :



Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
30 01 23	+ + + +		250DH 100,- DH	 <b>HASSAN REKIK</b> Spécialiste ORL-Chirurgie Service Faciale 511, Bd Al Quds Rés. les Jardins pods Californie - Tél. : 05 22 52 69 78 Casablanca - Maroc

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fourisseur	Date	Montant de la Facture
 <b>Dr. Siphane Slimane</b> s. Annad - Bd Anwal - Cite Plateau - CASA tel: 05 33 86 07 63 Fax: 05 33 89 54 17	30.01.23	338.30

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

The diagram illustrates the human mandible (lower jawbone) in an anatomical position. The teeth are numbered from 1 to 8 on both the upper and lower arches. A vertical axis labeled 'H' points upwards, and a horizontal axis labeled 'B' points to the right. The teeth are arranged in a curve, with the first molar on each side being the most prominent.

### **[Création, remont, adjonction]**

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

**Dr HASSANI Redouane**

**Spécialiste**

Oto-rhino-laryngologie  
Chirurgie cervico-faciale

Tél: 0522 52 69 78



**د.الحسني رضوان**

**أخصائي**

طب وجراحة الأذن الأنف والحنجرة  
جراحة العنق والوجه

الهاتف : 0522 52 69 78

### Ordonnance Médicale

Casablanca le : 30/01/2023

**MR ELLAKHDI ABDELMOULA**

53.10

- Relaxol 500 mg /2mg

1 Comprimé, matin, midi, soir, pendant , 7 jours

- Tanakan 40 mg

1 Comprimé, matin, soir, pendant 3 mois

338.30



Dr HASSANI Redouane  
Spécialiste ORL-Chirurgie  
Cervico Faciale  
511, Bd Al Qods Rés. les Jardins  
Ods California, Appt 14 Aïn Chock  
Casablanca - Tél. : 05 22 52 69 78



كاليفورنيا، رقم 14 حي الشرفية - عين الشق - الدار البيضاء  
Boulevard Al Qods, Résidence Al Qods Californie, immeuble 8, N° Appt 14, Ain Chock Casablanca  
Tél: 0522 52 69 78 / 06 15 82 91 89 / E-mail : cabinet.orl.hassani@gmail.com

511، شارع الق

**Dr HASSANI Redouane**

**Spécialiste**

Oto-rhino-laryngologie  
Chirurgie cervico-faciale



Tél: 0522 52 69 78

**د.الحسني رضوان**

**أخصائي**

طب وجراحة الأذن الأنف والحنجرة  
جراحة العنق والوجه

الهاتف : 0522 52 69 78

### **Ordonnance Médicale**

Casablanca le : 30/01/2023

## **Facture**

**MR ELLAKHDI ABDELMOULA**

<b>Acte</b>	<b>Honoraire</b>
Consultation	250,00 Dh
Reeducation vestibulaire	200,00 Dh
<b>Total</b>	<b>450,00 Dh</b>

Arrêté la présente facture à la somme de :  
450,00 Dirhams

Dr HASSANI Redouane  
Spécialiste ORL-Chirurgie  
Cervico Faciale  
511, Bd Al Qods Rés. les Jardins  
Qods California Appt 14 Ain Chock  
Casablanca Tel. : 0522 52 69 78